

## Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du mercredi 21 mars 2018 à 20h00

---

Présidence : M. René Sonney

Scrutateurs : Mme Fabienne Tercier et M. Emmanuel Monney  
28 personnes présentes y compris le CP

Excusés : M. Serge Clément  
M. Jean-Marc Peyraud

### **Tractanda**

1. Accueil, ouverture et constitution de l'assemblée
2. Procès-verbal de la dernière assemblée
3. Rapport du conseil de paroisse
4. Comptes 2017  
Rapport de la commission financière
5. Budget 2018
  - a. Fonctionnement
  - b. Investissements
  - c. Rapport de la commission financière
6. Désignation des candidats pour l'élection des représentants des paroisses à l'Assemblée de la Corporation cantonale
7. Élection de la commission financière
8. Fixation du mode de convocation
9. Parole au conseil pastoral
10. Divers

### **1. Accueil, ouverture et constitution de l'assemblée**

Le président ouvre cette assemblée ordinaire à 20:00 et salue les paroissiennes et paroissiens en les remerciant pour leur participation et propose un moment de silence en pensant aux paroissiennes et paroissiens qui nous ont quittés durant l'année écoulée ou qui ne peuvent se joindre à nous.

Le président donne la parole à l'Abbé Niêm qui, par une prière met cette assemblée sous le bienveillance de Notre Père.

René Sonney demande à l'assemblée, si l'ordre du jour envoyé par un tout-ménage, publié dans la feuille officielle du 2 mars et affiché au pilier public, conformément à ce qui a été convenu lors de la première assemblée de notre législature, est accepté, ce qui est le cas. Il signale que les débats sont enregistrés afin de faciliter la rédaction du PV. Le président constate la validité de l'assemblée qui nomme les deux scrutateurs : Mme Fabienne Tercier et M. Emmanuel Monney.

## **2. Procès-verbal de la dernière assemblée**

Comme mentionné sur le tout-ménage, le procès-verbal était mis à disposition chez le président ou par e-mail. Conformément à l'habitude prise ces dernières années, le président rappelle les divers de l'assemblée 2017 au cours desquels nous avons parlé du remplacement des sacristains en leur absence et sur la facturation des enterrements des personnes sorties de l'Eglise.

René Sonney demande si quelqu'un a des questions ou des remarques. Ce n'est pas le cas, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

## **3. Rapport du conseil de paroisse**

Le rapport du conseil s'est concentré sur les points suivants :

### **Remplacement de Christiane Horner au conseil**

- Madame Jacinthe Clément a rejoint le conseil le 24 mai 2017.
- Le 18 janvier 2018 elle nous a fait part de sa démission avec effet immédiat.

### **Elections pour la période 2018 – 23**

Les quatre membres actuels, soit : François Clément, Jean-Marc Clément, Esther Schär et René Sonney poursuivent leur mandat. Pour compléter le conseil, nous avons le plaisir d'accueillir Madame Claudine Théraulaz.

Le président lui souhaite la bienvenue et se réjouit de l'accueillir au sein du conseil, ce que l'assemblée soutien par ses applaudissements.

### **Avancement des travaux à la cure**

- Nous avons demandé et obtenu le subventionnement de ces travaux pour un montant de 9'900.-.
- Cette opération a pris plus de temps que prévu si bien que ce n'est que la semaine dernière que les travaux ont débuté.
- Lors de l'analyse de détail nous avons décidé des améliorations supplémentaires: installation de stores électriques et changement des chenaux.
- Au final 90'000.- au lieu des 80'000.- admis l'année dernière.

### **Aménagement du chœur de l'église**

- A plusieurs reprises on nous a transmis le souhait de changer l'ambon qui n'est pas très esthétique et surtout pas très pratique.
- Après réflexions le conseil se demande s'il ne faudrait pas faire un concept global de l'aménagement du chœur dont les sièges et l'autel sont assez lourd. Madame Gilberte Mauron émet le souhait que si un nouvel ambon est mis en place il faudrait en mettre deux. Monsieur Conrad Clément rappelle qu'en 1976 Monseigneur Mamie avait émis le souhait que la paroisse se modernise. Il rappelle qu'il y avait eu un projet qui avait été refusé. Peut-être que ce projet existe toujours dans les tiroirs des archives.

L'assemblée se montre favorable à cette démarche.

## **Croix de mission**

Les tempêtes que nous avons eues aux alentours de Noël ont mis à mal la croix de Sales. Le conseil souhaite trouver des pierres pour refaire la base et François s'occupe de la croix elle-même.

## **Sorties d'Église**

Il y a eu 6 sorties d'Église depuis l'assemblée de l'année dernière et 2 sorties des corporations ecclésiastiques. Trois cas en cours de traitement et aboutiront très certainement à une sortie. Le président fait part de son inquiétude à ce sujet car certains cas sont clairement motivés par les raisons financières.

Madame Claudia Cotting demande ce que signifie une sortie des corporations ecclésiastiques. Le président lui répond qu'en fait et suite à une décision du tribunal fédéral ces gens quittent la paroisse mais restent catholiques.

Mis en discussion le rapport du conseil ne suscite aucune question de la part de l'assemblée.

## **4. Comptes 2017**

Chaque participantes et participant à l'assemblée de paroisse a reçu un résumé des comptes 2017 et du budget 2018 ainsi que le bilan. Le président commente les points suivants :

- Frais de publications et annonces :  
Un coût supplémentaire de 1'192,65 dû au fait que la facture de « l'Essentiel » de décembre 2016 est arrivée plus tard.
- Dons aux enfants de chœur, carillonneurs :  
1'350.00 de dépense en moins à ce poste car les enfants de chœur sont allés à Rome en 2017 et par conséquent il n'y a pas eu de promenade paroissiale. Le coût du voyage à Rome est imputé aux comptes de l'UP.
- Frais de catéchisme et de préparation aux sacrements, équipe pastorale :  
Les frais sont moins élevés de 3'066,25 car d'une part il y a eu moins d'enfants et parce que d'autre part l'UP met à disposition un peu plus de matériel.
- Autres apports (bénéfice curial via caisse des ministères) :  
Ce poste est nouveau (répartition inter paroissiale des bénéfices curiaux) et correspond aux versements 2015 et 2016 pour un total de 2'727.35.
- Frais d'entretien des bâtiments et forêts :  
Les travaux de démolition de l'escalier du cimetière ont été moins importants que prévus car seule la partie supérieure a été démontée et la commune n'a pas envoyé de facture. D'autre part la commune n'a pas commencé les travaux de construction de la rampe d'accès à la morgue, d'où une dépense de 2'830.00 inférieure à celle prévue au budget.

- Frais de rappels et de poursuites :  
La perte de 2'647.60 est due au fait que nous avons passé par pertes et profits 2 actes de défaut de biens devenus irrécupérables.
  - Rentrées fiscales
 

Impôt sur le revenu + fortune années antérieures :	+ 23'548.35
Acompte impôt sur le revenu + fortune 2017 :	- 6'270.55
Impôt sur le bénéfice et capital (personnes morales) :	+ 15'245.60
Impôt sur prestations en capital :	+ 8'315.55
- En résumé, le rendement net de l'impôt 2017 a été de 271'739.05, soit 37'739,05 de plus que les 234'000.00 prévus au budget.

Le conseil de paroisse a procédé à l'amortissement du chauffage de la halle polyvalente pour un montant de 8'000.- qui se trouve ainsi totalement amorti et a attribué 20'000.- au fond spécial pour l'orgue en prévision de la révision totale qui doit se faire très prochainement et 10'000.- à celui de l'église en prévision des frais de peinture et de rénovations prévus et 17'000.- pour notre participation aux frais de rénovation du toit de la halle polyvalente. Compte tenu de ces opérations, les réserves se montent à : Cure 98'247.-, Eglise 63'000.-, Orgue et tribune 38'000.- Au final les comptes 2017 présentent un résultat positif de 4'831.58 contre 1'008.- budgétisé.

### **Bilan comparé**

Au 31.12.2017 la fortune nette se monte à 675'253.53.

René Sonney demande à l'assemblée si quelqu'un a des questions. Claudia Cotting demande à quoi correspond le poste « autres loyers ». René Sonney lui répond qu'il s'agit de la participation des autres paroisses au loyer de la cure.

Comme il n'y a pas d'autres questions, René Sonney donne la parole à M. Francis Wicht pour le rapport de la commission financière.

### **Rapport du président de la commission financière**

Nous avons procédé en date du 26 février dernier à la vérification des comptes 2017 de la paroisse d'Ependes.

Les factures ont été contrôlées avec le grand livre. Nous avons vérifié la concordance des c/c bancaires et les comptes débiteurs, créanciers et transitoires, de même que l'état de la fortune. La comptabilisation des décomptes cantonaux d'impôts a également été contrôlée par des sondages, mois par mois. Toutes les opérations transitent par la banque.

Toutes les pièces concordent avec les écritures.

Le compte de fonctionnement présente un excédent de produits de CHF. 4'831.58. Le budget prévoyait un bénéfice de CHF 1'008.00), après un amortissement de CHF 8'000.00 sur la participation au nouveau chauffage de la halle polyvalente, une attribution de CHF 10'000.00 pour le fonds de rénovation de l'église, de CHF 20'000.00 pour l'entretien de l'orgue et CHF 17'000.00 pour l'assainissement de la toiture de la

halle polyvalente qui sera effectué en 2018. Avant amortissement et attributions, le résultat s'élevait à CHF 59'984.58.

Cette différence positive s'explique principalement par une économie sur les charges d'administration de CHF 4'000.00, du chapitre Culte et célébrations de CHF 3'000.00, et un encaissement net des impôts supérieur de CHF 37'700.00 par rapport au budget, dont CHF 23'000.00 sur les impôts des années précédentes et CHF 15'000.00 au chapitre des personnes morales.

La fortune au 31.12.2017 est de CHF 675'253.53, après virement de l'excédent de produits 2017 de CHF 4'831.58.

Le fonds de rénovation de la cure est de CHF 98'400.00, celui des orgues et de la tribune à CHF 38'000.00 et celui de l'église CHF 63'000.00, celui de la toiture de la halle polyvalente de CHF 17'000.00 soit au total CHF 216'400.00.

Le bilan total au 31.12.2017 s'élève à CHF 896'066.53.

Les vérificateurs remercient la caissière Mme Christine Clément, pour son travail clair, précis et ordonné, ainsi que pour les réponses à nos questions, fournies par elle-même et Mme Schär, lors de notre séance.

Nous remercions également tous les membres du Conseil de paroisse pour leur gestion des affaires paroissiales, dans l'intérêt de notre communauté.

Nous proposons à l'AG d'approuver les comptes 2017 tels que présentés, d'en donner décharge à la caissière et aux organes responsables.

René Sonney remercie la commission financière et son président et demande ensuite à l'assemblée d'approuver les comptes, ce qui est fait à l'unanimité, moins naturellement l'abstention des membres du conseil de paroisse qui ne votent pas les comptes.

## **5. Budget 2017**

1. Fonctionnement
2. Investissements
3. Rapport de la commission financière

### **Fonctionnement**

Le budget 2018 de fonctionnement est proche de celui de 2017 et nécessite les remarques suivantes:

Au cours de l'année 2018, le conseil de paroisse souhaiterait procéder aux opérations extraordinaires suivantes :

- Elargissement à 1.20 m de la rampe d'accès à l'église en fauteuil roulant.
- Pose d'un rideau / d'une paroi au fond de l'église afin de cacher le matériel rangé au fond de l'église.
- Changement de l'ambon

Ces opérations seront financées par le budget ordinaire, d'où le montant de 12'000.- prévu au poste : frais d'entretien des bâtiments et forêts.

Le budget de fonctionnement prévoit un bénéfice de Fr. 1'458.-.

## **Investissements**

La commune a prévu une rénovation du toit de la halle polyvalente. La participation de la paroisse sera de 17'000.-. Le président précise que ce montant a été provisionné. Les montants votés l'an dernier pour l'isolation périphérique de la cure et pour la participation de la paroisse aux toilettes publiques sont reportés à l'année 2018.

Le président donne la parole à l'assemblée qui ne la demande pas.

René Sonney redonne la parole au président de la commission financière pour la lecture de son rapport.

## **Rapport de la commission financière**

Ce budget n'appelle pas de commentaire particulier de la part de la commission examinatrice. Il représente les recettes et dépenses courantes de la paroisse. Les charges relatives à la Caisse des ministères, Tâches supra paroissiales et bureau du secteur sont stables par rapport à 2017. Les chiffres correspondent aux chiffres reçus de ces différents services.

Bien que les rentrées fiscales de 2017 étaient de CHF 294'000.00, une estimation prudente des rentrées, à CHF 266'000.00, a été prévue. Elle se justifie par la variation imprévisible des rentrées fiscales sur les personnes morales les prestations en capital et encaissements des impôts arriérés, dû principalement à des taxations tardives. De plus, La Liberté du 26 février dernier nous annonçait une baisse des rentrées fiscales de CHF 5'6 mios, pour les paroisses catholiques et réformées selon le projet fiscal 17. Les investissements prévus en 2018 sont les suivants :

Report des investissements votés lors de l'AG du 29 mars 2017 investissements qui n'ont pu être réalisés en 2017:

- Isolation de la cure CHF 55'
- Fenêtres de la cure et nouvelle porte à la salle de conférence 25'
- Toilettes pour handicapés CHF 5' (Part de la paroisse)

Investissements 2018 :

- Assainissement de la toiture de la halle polyvalente : CHF 17'000.00

Tous ces investissements sont autofinancés. La paroisse disposant de plus de CHF 319'000.00 de liquidités.

Sur les CHF 85'000.00 d'investissements de 2017, CHF 50'000.00 seront portés en augmentation de la valeur de l'immeuble. Les 35'000.00 restants, seront amortis directement. Un prélèvement sur les fonds spéciaux sera opéré, pour compenser cet amortissement extraordinaire.

L'assainissement de la toiture de halle polyvalente a été provisionné en 2017, le résultat le permettant.

Une attribution de CHF est prévue aux fonds spéciaux de rénovation de l'église et pour celui des orgues.

Suite à une nouvelle convention inter-paroissiales, une recette de CHF 12'750.00 est enregistré dans le budget 2018, concernant la répartition des frais de logement des prêtres au sein de l'Unité pastorale.

Le bénéfice budgétisé pour l'exercice 2018 est de CHF 1'458.00.

Gageons que le résultat sera meilleur, au vu de l'estimation prudente des rentrées fiscales.

Nous proposons à l'AG d'approuver le budget 2018 tel que présenté, en remerciant le conseil paroissial pour l'établissement dudit budget, en application des directives et dans un souci de maîtrise et de contrôle des coûts.

Par ses applaudissements, l'assemblée remercie chaleureusement les membres sortants de la commission financière et plus particulièrement son président, Monsieur Francis Wicht pour qui ce rapport était le dernier. René Sonney remercie la commission financière et met au vote l'approbation des budgets de fonctionnement et d'investissements qui sont acceptés à l'unanimité. Le président remercie l'assemblée pour son accord et la confiance témoignée.

## **6. Élections à l'Assemblée de la Corporation cantonale**

Le président rappelle qu'au début de la législature 2018–2023, l'Assemblée de la Corporation cantonale doit être renouvelée selon la nouvelle procédure explicitée à l'article 55 du Statut. Celle-ci prévoit que les Assemblées paroissiales désignent des candidats (et n'élisent donc plus les Grands électeurs).

Dans un deuxième temps, le Conseil de gestion, élit les représentants des paroisses parmi les candidats désignés par toutes les assemblées paroissiales de l'unité pastorale.

Personne ne s'annonçant comme candidat l'assemblée ne désigne personne à cette fonction, ce qui n'est pas grave, précise le président, puisque dans les autres paroisses de l'UP il y a déjà trois personnes intéressées aux deux sièges à renouveler.

## **7. Élection de la commission financière**

René Sonney rappelle que Francis Wicht (président), Serge Clément et Albert Maillard font actuellement partie de la commission financière. Francis Wicht et Serge Clément ne souhaitent pas se représenter à nouveau.

Le conseil de paroisse et les membres sortants de la commission ont pris des contacts et proposent à l'approbation de l'assemblée : Claudia Cotting et Rachel Cotting.

L'assemblée les élit par acclamation.

## **8. Fixation du mode de convocation**

L'assemblée décide de maintenir, pour la prochaine période législative, le mode de convocation actuel, soit par publication dans la feuille officielle, affichage au pilier public et envoi de tout ménage.

## **9. Parole au conseil pastoral**

En préambule le président communique que la prière à la Grotte aura lieu le 18 mai et que la soupe de carême aura lieu le 30 mars.

L'abbé Robert Niêm remercie le conseil de paroisse et tous les mouvements paroissiaux. Il informe que Lucette Sahli prendra, dès le mois d'août un congé missionnaire. Il informe que :

- Le 15 avril aura lieu, au Saint-Sacrement, une messe radiodiffusée
- La messe de reprise aura lieu le 15 septembre à 18:00 heures
- Les horaires des messes seront nouveaux à partir du 15 juillet

Il demande de soutenir le synode des évêques sur les jeunes.

## 10. Divers

Avant de donner la parole à l'assemblée, le président adresse quelques mots de remerciement au président de la commission financière, Francis Wicht, pour les très nombreuses années qu'il a consacrées aux finances de notre paroisse et il lui remet une petite attention. L'assemblée s'associe à ces remerciements par des applaudissements nourris.

René Sonney informe que la prochaine assemblée aura lieu le 27 mars 2019 et donne la parole à l'assemblée.

En tant que représentant de la commune Alexandre Cotting informe que c'est en raison de la météo et de contraintes financières que les travaux de construction de la rampe d'accès à la morgue ont pris du retard, mais les travaux vont débuter très prochainement. Il précise aussi que le columbarium est bientôt complet et invite la paroisse à prendre part aux réflexions qui auront lieu pour la mise en place d'un nouvel emplacement pour le dépôt des urnes funéraires.

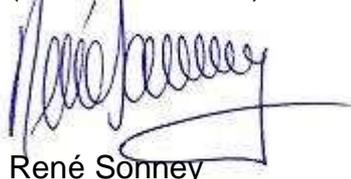
Conrad Clément se soucie de l'entretien de la grotte et demande si la jeunesse continue à participer à l'entretien de cette grotte.

François Clément précise qu'Ernest Cotting préfère faire ce travail seul, étant ainsi plus libre. Lucette Sahli regrette cette situation. Florian Reynaud, en qualité de président de la société de jeunesse, signale que les jeunes sont tout à fait disposés à participer à cet entretien, et nous les remercions vivement.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie les participants à cette assemblée, les bénévoles, les animateurs et les membres du conseil de paroisse..

Le président clôt l'assemblée à 21:00 heures et invite les paroissiennes et les paroissiens à partager le verre d'amitié.

Le président :  
(rédacteur du PV)



René Sonney

Un membre du Conseil :

Esther Schär